



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 14091

## Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la multiplication d'initiatives locales instaurant, à l'échelle d'une ville, ou d'un regroupement de communes, une ou plusieurs journées sans alcool. Ces manifestations sont souvent le cadre donné à des actions de sensibilisation des publics concernés, notamment jeunes, aux risques et dangers de l'alcool. C'est pourquoi, il lui demande si l'extension d'une telle journée à l'échelle du pays, à l'exemple des journées sans tabac, pourrait être envisagée.

## Texte de la réponse

La journée sans tabac du 31 mai, instaurée à partir de 1991, et qui correspond à la journée sans tabac de l'Organisation mondiale de la santé, a d'abord eu une valeur symbolique, mais d'année en année son impact médiatique et la multiplication des initiatives locales ont montré l'intérêt qu'une telle journée pouvait présenter pour la lutte contre le tabagisme. La proposition d'instaurer de même une « journée sans alcool » mérite aujourd'hui d'être étudiée, soit au niveau national, soit au niveau de l'OMS. Elle pourrait avoir un effet de soutien des actions de prévention menées dans ce champ de la santé publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Ayrault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14091

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé et action sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 1998, page 2631

**Réponse publiée le :** 14 décembre 1998, page 6861